



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

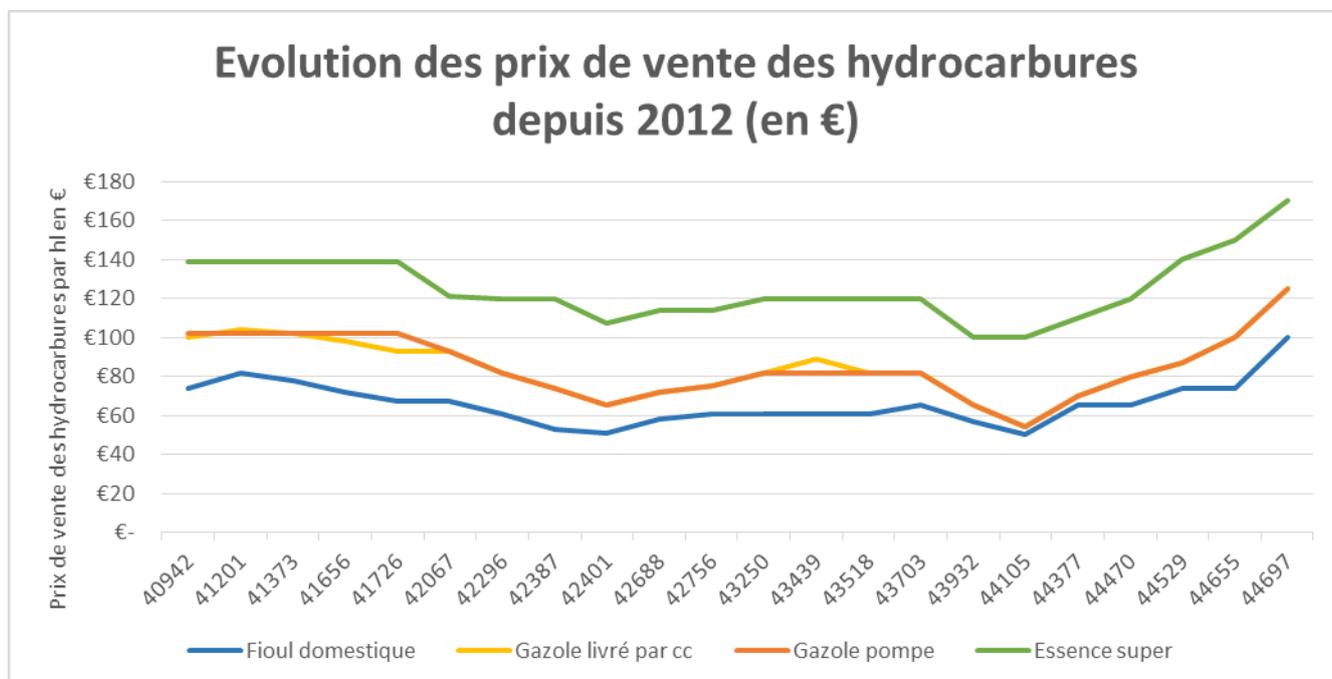
Nouveaux prix du carburant à compter du 16 mai 2022

La situation internationale reste très tendue, ce qui engendre une forte instabilité des marchés pétroliers et impose une révision plus régulière des prix des carburants. La dernière hausse, au 4 avril 2022, n'avait pas concerné le fioul domestique, maintenu au même niveau de prix pendant tout l'hiver.

l'augmentation des coûts du transport de ces produits, et l'évolution défavorable de la parité euro / dollar canadien rendent nécessaire de procéder à une nouvelle augmentation des prix des carburants dans l'archipel. Si les nouveaux tarifs se situent à un niveau historiquement haut, ils restent encore inférieurs à ceux pratiqués ailleurs en métropole, dans les outre-mer et au Canada.

En conséquence les prix de vente maximaux à compter du lundi 16 mai 2022 seront les suivants :

Fioul domestique livré par camion-citerne :	100 € l'hectolitre, soit une hausse de 26 €
Gazole livré par camion-citerne :	125 € l'hectolitre, soit une hausse de 25 €
Gazole pris à la pompe :	1,25 € le litre, soit une hausse de 0,25 €
Essence extra :	1,70 € le litre, soit une hausse de 0,20 €



A titre de comparaison, les prix de vente pratiqués sur la péninsule de Burin au 12 mai sont les suivants :

Fioul domestique livré par camion-citerne :	173,47 € l'hectolitre
Gazole pris à la pompe :	2,01 € le litre
Essence extra :	1,67 € le litre